

La petite histoire de Tolerance.ca : les origines du webzine

Le vote unanime de l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2000 condamnant un citoyen pour ses propos sur les Juifs fut, pour moi, le déclencheur qui m'a incité à créer Tolerance.ca.

Je considérais que le geste de nos élu.e.s constituait une intrusion dans le domaine du droit à la liberté d'expression et je dénonçais dans mon article au Devoir l'adoption de cette résolution. De nombreux députés, qui avaient participé au vote, le regretteront plus tard, dont l'ancien premier ministre, Bernard Landry.

Tolérance et liberté

On sait que la condamnation donnait suite aux pressions exercées par certains organismes influents de la communauté juive sur la députation québécoise. Et il y avait lieu de s'interroger : la censure s'immisçait-elle au nom de la tolérance et de la diversité dans le domaine de la liberté d'expression ? C'est de cela qu'il fallait débattre. D'où le sujet proposé aux invités de la première rencontre de Tolerance.ca, animée par M. Yvan Cliche, Voile, kirpan, kippa : la Tolérance, jusqu'où ? qui eut lieu à la Maison des écrivains le 20 mai 2004, à laquelle participèrent notamment Me Julius Grey et M. Daniel Baril, militant depuis de nombreuses années au Mouvement laïque québécois.

Fallait-il promouvoir la diversité dans une société plurielle ou plutôt s'interroger sur cette nouvelle réalité qui agissait sur le plan politique ? Pouvions-nous critiquer l'Autre, sans subir les accusations habituelles d'Intolérance ? Quelles étaient les limites de la tolérance ?

La question proposée au débat répondait sans doute aux préoccupations du public car notre rencontre à la Maison des écrivains fit salle comble. En fait, toutes nos rencontres attirèrent un large public, témoignant ainsi de la pertinence des sujets que nous abordions.

On se rappellera que le gouvernement du Québec annoncera, trois ans plus tard, la création de la Commission sur les accommodements raisonnables (1).



Pour ma part, j'estimais que nous devions non pas uniquement critiquer l'Autre, mais poser un regard critique sur nous-mêmes. Et ce nous-mêmes comprenait, bien entendu, l'Autre. Il nous fallait donc promouvoir l'*auto*critique et réfléchir sur ce que cette démarche impliquait.

De nombreuses rencontres publiques furent organisées par Tolerance.ca selon cette approche, sans doute inédite, de concevoir la tolérance et la diversité. On trouvera les comptes rendus de ces rencontres sur ces pages :

https://www.tolerance.ca/Rubrique.aspx?ID=130&L=fr

Les débuts de Tolerance.ca

Le projet du webzine fut d'abord proposé à la direction du Collège Lionel-Groulx, établissement dans lequel j'enseignais depuis plusieurs années, mais le Collège n'a pas pu, pour diverses raisons, assumer la prise en charge du magazine en ligne, qui était en cours de création.

J'ai pu compter néanmoins sur les encouragements de plusieurs collègues et, plus particulièrement, sur l'expertise de Mme Marie-France Falardeau, qui assura la mise en ligne des premiers articles publiés sur le site.

Les nombreux congés à traitement différé contribuèrent en outre largement à me libérer de mes tâches d'enseignant pour m'occuper des différentes étapes de production du webzine.

Mme Christiane Carrère, anthropologue, professeur au Collège Lionel-Groulx, signa les premiers articles, de même que M. Osée Kamga, doctorant en communications, et moi-même. Des collègues siégeant au sein de la Fédération autonome du collégial, dont M Jean-Marie Bergeron, furent aussi sensibles à l'initiative que proposait le projet.

C'est grâce à l'intérêt manifesté par M. Luc Paquette, haut responsable auprès de Patrimoine canadien, que nous avions pu compter sur le soutien financier de ce ministère au cours des premières années de publication et publier en 2004 la série sur les Grandes figures de la tolérance dont M. Fréderic

Denoncourt, journaliste indépendant, signa la plus grande partie des portraits. Le logo de Tolerance.ca est l'oeuvre de Mme Valérie Proulx, designer graphiste, que je remercie tout particulièrement pour la qualité artistique de sa création.

Le financement provenant de Patrimoine canadien permit en outre à Tolerance.ca d'organiser plusieurs événements auprès de nombreux collèges et de soutenir la collaboration d'étudiants susceptibles de publier des articles sur Tolerance.ca. Ce fut notamment le cas de Véronick Talbot, étudiante du Collège Lionel-Groulx, qui signa une chronique régulière sur le site.

Mon collègue et ami, M. Neil Caplan, professeur au Collège Vanier, appuya avec enthousiasme la création de Tolerance.ca. Grâce à Neil, de nombreux collègues signèrent des lettres soutenant nos projets auprès de différents organismes pour des fins de financement.

M. Bjarne Melkevik, docteur ès droit de Paris II, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, et auteur prolifique dans le domaine de la philosophie du droit a été, dès les débuts, un soutien enthousiaste et indéfectible de Tolerance.ca, dans lequel il signe régulièrement une chronique. Ses études publiées sur le site font honneur à Tolerance.ca; elles sont lues et appréciées par des universitaires au Québec et dans le monde.

Tolerance.ca reçut, à ses débuts, l'appui de responsables du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, ainsi que de M, Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée nationale du Québec, et de Mme Kathleen Weil, élue plus tard députée de la même circonscription et nommée ministre de la Justice du Québec, peu après.

Tolerance.ca organisa deux concours et attribua des prix à deux étudiantes dont les poèmes primés furent publiés sur le site.

Les professeurs Neil Caplan, Mireille Galanti, Sue Harrison, Paul Hedlin, M. Osée Kamga et moi-même participions, en tant que membres du jury, au concours qui s'adressait aux étudiants du Collège Vanier.

Le poème primé « Fading Boundaries » de Sarah Delisle, étudiante à cet établissement, fut publié en 2004 :

https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=54&L=en

Le texte de Sophie Jeukens fut choisi dans le cadre du concours qui s'adressait aux étudiants du Collège Lionel-Groulx, établissement dans lequel Mlle Jeukens poursuivait ses études. Le poème, publié sur Tolerance.ca, s'intitulait « Une seconde pour la vie ».

Les professeurs Raymonde Beaudette, Vincent Grenier et le regretté Simon Roy collaborèrent à la réalisation de ce concours.

De plus amples informations sur ce concours sont disponibles en cliquant sur le lien ci-dessous.

https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=52&L=fr

J'ai pu aussi compter sur l'appui des membres du Conseil de direction de Tolerance.ca, lesquels se réunirent à quelques reprises, notamment en 2004, au restaurant Rumi, à Outremont :

https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=476149&L=fr

Mme Jocelyne Archambault assura la révision linguistique et Mme Christine York fut responsable de la traduction des articles parus dans la version anglaise de Tolerance.ca.

La rencontre publique soulignant le Dixième anniversaire de fondation de Tolerance.ca eut lieu à Montréal, en 2012, à la Librairie Zone Libre. Deux documentaires diffusés à la télévision de Radio-Canada, réalisés par Mme Jocelyne Allard, furent consacrés à cette occasion à Tolerance.ca, dont on peut visionner l'un d'eux ci-dessous, dans lequel il est aussi question de mon propre parcours :

vidéo

Les comptes rendus du Dixième anniversaire sont accessibles sur ces pages :

https://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=152687&L=fr

Tolerance.ca a pu aussi compter sur les conseils et le soutien de plusieurs collaboratrices et collaborateurs, dont Mme Louise Labissonnière; M. Georges Dussault; Mireille Galanti, professeure au Collège Vanier; le regretté François Labissonnière, ancien professeur au Collège Saint-Laurent; Mme Sandrine Ricci; Dr Marc-Alain Wolf, psychiatre, à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.

Les sociétés occidentales et la diversité

L'adoption unanime d'une résolution par les députés de l'Assemblée nationale du Québec visant des propos concernant une importante communauté de la société québécoise confirmait à mes yeux l'influence grandissante de la diversité sur le plan politique. On sait aujourd'hui que nos sociétés sont confrontées à des remises en question qui mettent même en cause les récits historiques des

démocraties. La diversité interroge toutes les sociétés occidentales et, à plus forte raison, le Québec. C'est pourquoi Tolerance.ca vise à promouvoir l'importance de l'*auto*critique dans nos sociétés plurielles; un exercice réflexif sur soi que Québécoises et Québécois de toutes origines devaient pratiquer.

Je rappelle que j'ai posé la même question aux indépendantistes québécois dans nombre de mes écrits, ce qui ne m'empêche pas de soutenir la cause souverainiste depuis plus de cinquante ans. On consultera notamment, L'affaire Michaud et les Juifs : les Indépendantistes québécois apprendront-ils de leurs erreurs ?

En poursuivant ses activités, Tolerance.ca compte favoriser la réflexion sur les sujets qui lui sont chers et continuera d'accueillir des collaborations en langue française et anglaise dans ses pages.

J'adresse ici mes hommages et mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont amicalement soutenu et qui continuent d'appuyer le magazine en ligne Tolerance.ca

Victor Teboul, Montréal

18 Février 2025

Photo : Gunther Gamper

Mieux connue sous son appellation officielle Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.